

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 18 mars 2021 à 20h30

-Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme CADINOT Laure est désignée secrétaire de séance

-Validation du compte rendu des séances du 17/02/2021

① Délibération à prendre pour demandes de subventions DETR et CG « défense incendie – salle polyvalente 120m2 »

Dans le but de poursuivre la couverture de la défense incendie du village, Monsieur le Maire informe de la nécessité d'installer une réserve incendie à proximité de la salle polyvalente sise route de gredolle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***APPROUVE l'acquisition d'une réserve incendie à proximité de la salle polyvalente***
- ***DECIDE d'inscrire la somme de 9 051.82€ TTC au budget principal (3136.56€ pour l'acquisition de la réserve, 3 882.60€ pour le terrassement et 2032.66€ pour le branchement en eau)***
- ***CHARGE le Maire de demander des subventions aux taux les plus élevés possible auprès du Département et des services de l'Etat (DETR)***

② Délibération à prendre pour demandes de subventions DETR et CG « chaudière école maternelle »

Le conseil municipal DECIDE de réunir les demandes de subventions suivantes et sur une seule délibération :

- ***chaudière école maternelle***
- ***portails – école maternelle et école primaire »***

Voir ci-dessous

③ Délibération à prendre pour demandes de subventions DETR et CG « portails – école maternelle et école primaire »

Le Maire informe que, dans le but de maintenir en bon état d'entretien les bâtiments scolaires, la chaudière de l'école maternelle doit être remplacée car elle ne permet plus d'assurer le chauffage de l'école maternelle.

Pour la sécurité des enfants et afin de se mettre aux normes, il convient de changer également la barrière de l'entrée de l'école primaire. Le remplacement du portail de l'école maternelle sera revu ultérieurement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **APPROUVE l'acquisition d'une chaudière à l'école maternelle et du changement de la barrière de l'entrée de l'école primaire**
- **DECIDE d'inscrire la somme de 10 563.41€ TTC au budget principal (6548.95€ pour l'acquisition de la chaudière et 4014.46€ pour l'acquisition du portail)**
- **CHARGE le Maire de demander des subventions aux taux les plus élevés possible auprès du Département et des services de l'Etat (DETR)**

4 Délibération à prendre pour demandes de subventions DETR et CG « Eco pâturage – grillage et sente piétonnière »

Le Maire informe que, dans le but de préserver et d'entretenir un environnement naturel, souhaite remplacer la tonte régulière et mécanique d'un espace vert localisé sous l'église par le pâturage de moutons. Cet éco-pâturage à proximité de l'école et du multisports aura un enjeu environnemental et ludique.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **APPROUVE la mise en place d'un éco-pâturage sur le terrain sous l'église**
- **DECIDE d'inscrire la somme de 7560€ TTC au budget principal (7560€ pour la fourniture et la pose d'une clôture)**
- **CHARGE le Maire de demander des subventions aux taux les plus élevés possible auprès du Département et des services de l'Etat (DETR)**

5 Délibération à prendre pour demandes de subventions DETR et CG « Aménagement rue de l'église : trottoir et panneaux »

Le Maire informe que, dans le but de préserver la sécurité des enfants sortants des deux établissements scolaires de la commune, souhaite poursuivre un aménagement sécurisé de la rue de l'église reliant les deux écoles par l'aménagement de trottoirs et par la pose de panneaux signalétiques de circulation routière permettant de protéger les piétons et de limiter la vitesse.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **APPROUVE le projet de la rue de l'église par l'aménagement de trottoirs et par la pose de panneaux signalétiques de circulation routière**
- **DECIDE d'inscrire la somme de 7567.20€ TTC au budget principal (7560€ pour la création d'une sente piétonne)**
- **CHARGE le Maire de demander des subventions aux taux les plus élevés possible auprès du Département et des services de l'Etat (DETR)**

⑥ Délibération à prendre pour demandes de subventions DETR et CG « Mairie – grand écran conseil municipal »

Le Maire informe que, dans le but de poursuivre la dématérialisation des actes municipaux et ainsi permettre leur communication auprès des membres du conseil municipal, souhaite acquérir et installer un écran numérique dans la salle du conseil

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

-DECIDE de surseoir l'acquisition

⑦ Délibération à prendre pour demandes de subventions DETR et CG « Cantine- mobilier »

Le Maire informe que, dans le but de poursuivre l'aménagement de la cantine scolaire, il faut maintenir se munir des nouvelles tables et chaises pour la nouvelle cantine.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***APPROUVE l'acquisition de tables et chaises pour la nouvelle cantine scolaire***
- ***DECIDE d'inscrire la somme de 11491.20€ TTC au budget principal***
- ***CHARGE le Maire de demander des subventions aux taux les plus élevés possible auprès du Département et des services de l'Etat (DETR)***

⑧ Informations sur les dossiers en cours

Vie communautaire

Bâtiment multi-activités : La commission des travaux s'est réunie sur place afin de se mettre d'accord sur l'emplacement du bâtiment ainsi que la couleur du toit, la couleur du bardage et les casquettes supplémentaires.

Il a été validé que le bâtiment serait installé le long du grillage de la sucrerie avec un toit noir, un bardage couleur clair douglas avec deux casquettes. Un rendez-vous a été convenu avec Monsieur Leroux afin de finaliser le projet.

Vente maison lotissement « les pommiers » : sept personnes sont venues visiter la maison.

Lotissement rue du petit moulin : les riverains souhaitent que la commune prenne en charge l'enrobé de la sente. Le Maire indique que pour l'instant, il rebouchera les nids de poule.

Retour d'informations des commissions extérieures

SIAEPA : Madame Sandrine LACHERAY informe le conseil que des travaux de nettoyage sont prévus route du Torp et que circulation sera interdite pendant deux jours.

Syndicat mixte des rivières : Monsieur Stéphane DENEUVE indique que la longueur des berges étant plus importante sur la commune qu'il faut s'attendre à une augmentation de la taxe.

Retour d'informations des commissions internes

9 *Questions diverses*

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de poser une question supplémentaire/

Le conseil municipal donne son accord

9 **1 –** *Demande de subventions pour acquisition de matériels informatiques pour les écoles.*

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le matériel informatique de l'école a plus de 10 ans et que la directrice de l'école et ses collègues ont déjà évoqué la vétusté des appareils.

L'éducation nationale propose des subventions pour ces acquisitions à hauteur de 70% de prise en charge.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***APPROUVE l'acquisition de nouveaux matériels informatiques pour les écoles***
- ***DECIDE d'inscrire la somme de 18 541.44€ TTC au budget principal***
- ***CHARGE le Maire de demander une subvention auprès de l'éducation nationale***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05